

Nouveautés Mutuelle 2008

La commission paritaire s'est réunie le 17 octobre 2007 à ST Etienne et a entériné les propositions suivantes:

PRESTATIONS

Ajout de garanties supplémentaires aux trois niveaux actuels :

- Visites-consultations non conventionnées
- Fauteuil handicapé et prothèse capillaire
- **Autres prothèses dentaires**

Evolution des prestations en :

- Visites-consultations au niveau2
- Analyses, vaccins, ostéodensitométrie osseuse non remboursés an niveau 3
- Maternité et obstétrique
- Dentaire en orthodontie non remboursée au niveau2
- Frais d'accompagnant (enfant de moins de 14 ans au lieu de 12 ans)
- Forfaits journaliers
- Chambre en hospitalisation médicale et chirurgicale
- et.....**NOUVEAU.**



Par exemple : En cas d'hospitalisation de plus de 24h de vous ou de votre conjoint : aide ménagère, garde enfants



COTISATIONS 2008

Pourcentage réel d'augmentation assistance comprise

*Niveau 1 : 0,8 %
1,85 %*

niveau 2 : 1,50 %

niveau 3 :

*Part du salarié sur la paie du mois de décembre pour 1 adulte (entre
parenthèse 2007)*

Niveau 1 : 12,89€ (12,79 €)

niveau 2 : 21,05€ (20,83 €)

niveau 3 : 31,45€

(30,64 €)

▲ Analyse FO

*L'évolution des prestations correspond à une amélioration et une mise à
niveau du système*

*Sur la création du niveau 4, nous avons émis un avis favorable sous deux
conditions : que cette création ne soit pas faite au détriment des
prestations des autres niveaux et que son équilibre financier soit trouvé à
son niveau, car si son haut niveau de prestations rythme avec nécessité,
ses cotisations élevées ne s'adaptent pas forcément avec les salaires de
tous les salariés.*

*Quant à Miel mutuelle assistance, c'est un plus indéniable qui va rendre
un vrai service personnalisé*

17 octobre 2007

La délégation FO

Gisèle Martelin Petit Casino, Michel Robert DCF